



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1366

Attribution d'une subvention de 15 000 euros à l'Association Génération Oxygène pour l'organisation de « Run in Lyon » le 4 octobre 2015 dans les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e et 9e arrondissements - Approbation d'une convention mixte.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1366 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 15 000 EUROS A L'ASSOCIATION GENERATION OXYGENE POUR L'ORGANISATION DE « RUN IN LYON » LE 4 OCTOBRE 2015 DANS LES 1ER, 2E, 3E, 4E, 5E, 6E, 7E ET 9E ARRONDISSEMENTS - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Génération Oxygène organise la 6<sup>e</sup> édition de « Run in Lyon », le 4 octobre 2015, manifestation qui rassemble trois épreuves : 10 km, le semi-marathon et le marathon.

L'organisation de l'ensemble de ces courses sur un même jour créé le grand événement de la course à pied à Lyon et permet d'installer cet événement dans le calendrier des manifestations sportives lyonnaises les plus importantes. En 2014, cette manifestation a d'ailleurs rassemblé 24 300 coureurs.

La diversité des courses ainsi que les animations organisées lors de cette journée permettent de toucher un large public familial, des groupes formés au sein d'une entreprise et les passionnés du sport.

Les différents parcours vont permettre aux participants de courir au cœur de Lyon et de découvrir les plus beaux quartiers et sites du patrimoine lyonnais.

Les lieux emblématiques de la ville qui seront empruntés sont les suivants : la place Bellecour, les quais de Saône et du Rhône, le Vieux Lyon, la Presqu'île, la place des Terreaux, le Parc de la Tête d'Or, la place Antonin Poncet, le quartier de la Confluence, le stade de Gerland...

Le départ de l'ensemble des courses est prévu quai Tilsit, direction les quais de Saône.

Le semi-marathon et le marathon poursuivront jusqu'à Collonges par les quais de Saône rive droite tandis que le 10 km empruntera le tunnel mode doux pour regagner la Presqu'île par les quais du Rhône et arrivera place Bellecour Sud.

Pendant que les coureurs du 10 km rejoindront l'arrivée, les participants du semi-marathon et du marathon reviendront par les quais de Saône rive gauche, traverseront la commune de Caluire et Cuire et emprunteront à leur tour le tunnel mode doux.

Le semi-marathon reviendra ainsi à Bellecour par les quais du Rhône alors que le marathon poursuivra sa course en direction du Parc de la Tête d'Or pour regagner le quartier de Gerland par les berges du Rhône, traverser le Stade de

Gerland, emprunter le pont Raymond Barre avant de revenir à l'arrivée place Bellecour par le quartier nouvellement aménagé de la Confluence.

Un village de partenaires sera installé place Bellecour et de nombreuses animations seront proposées. Un village Santé sera également prévu qui permettra de mettre en avant la prévention et le soin sportif après course.

Les principaux objectifs de l'Association pour cette 6<sup>e</sup> édition sont :

- d'accroître le nombre des participants et d'atteindre les 28 000 participants ;
- d'assurer la promotion de l'événement au niveau national et international ;
- d'offrir une compétition de qualité ;
- de participer au développement de la pratique de la course à pied à Lyon.

L'organisation de cette manifestation permet ainsi de :

- développer la pratique de la course à pied auprès des Lyonnais de manière festive et conviviale ;
- permettre au plus grand nombre de participer ;
- valoriser la Ville de Lyon en offrant une compétition de qualité avec des parcours permettant de découvrir Lyon autrement.

En 2014, l'Association Génération Oxygène a perçu une subvention de 25 000 euros de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de l'événement s'élève à 118 500 euros. Cette année, l'Association sollicite une subvention à hauteur de 15 000 euros.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif et au rayonnement de la ville, je propose d'allouer une subvention de 15 000 euros à l'Association Génération Oxygène et d'approuver la convention annuelle mixte définissant les obligations respectives des parties.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 15 000 euros est allouée à l'Association Génération Oxygène pour l'organisation de « Run in Lyon », le 4 octobre 2015.

2. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Génération Oxygène est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, fonction 415, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT